

I- Emploi et chômage des personnes handicapées en Pays-de-la-Loire

Depuis plusieurs années, la demande d'emploi des personnes en situation de handicap augmente en Pays-de-la-Loire.

A fin septembre 2015, plus de 28 000 personnes en situation de handicap sont inscrites à Pôle Emploi, soit une progression de 8 % en un an (catégorie ABC) contre 6,9 % pour le tout public. Les chômeurs en situation de handicap subissent plus que les autres la dégradation du marché du travail et leur part dans la demande d'emploi continue d'augmenter en passant de 7,5 % à 8,8%.

En dépit de ces constats, la mobilisation des dispositifs tend à faciliter l'insertion des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) sur le marché du travail, soit par l'accès direct à l'emploi, soit par l'accès à la formation.

Des entrées en formation qualifiantes à renforcer mais des résultats encourageants

Comparativement à la demande d'emploi tout public, les BOE présentent des caractéristiques moins favorables pour leur insertion sur le marché du travail.

En effet, les DEBOE sont notamment moins diplômés que le reste de la population inscrite à Pôle Emploi (23 % ont un niveau CAP / BEP ou inférieur contre 15 % pour le tout public). L'absence de diplôme constitue un frein important à l'obtention d'un emploi d'où les efforts engagés par les institutions pour permettre plus largement l'accès des personnes en situation de handicap aux dispositifs de formation.

En 2014, 2 062 personnes accompagnées par Cap emploi sont entrées en formation en Pays-de-la-Loire, dont 49% en formation qualifiante (*source : tableau de bord du Prith des Pays de la Loire - juin 2015*).

A l'occasion de la campagne de formation 2013-2014 de la Région, ce sont 1685 personnes en situation de handicap qui ont bénéficié d'un programme de formation. On peut constater une augmentation de la part des personnes en situation de handicap dans l'ensemble des entrées en formation de la Région (augmentation de 0.9 point par rapport à la campagne 2012-2013) (*source : Direccte*).

Levier important de qualification et d'accès à l'emploi, l'alternance fait l'objet de mesures prioritaires par l'Etat et également par l'Agefiph qui a développé un plan Alternance à compter de mi-2013.

Ce plan s'est notamment traduit par :

- La mise en place d'outils destinés à convaincre les personnes handicapées et entreprises de faire le choix de l'alternance
- Un renforcement des aides aux personnes et entreprises ayant recours à l'alternance.

Entre janvier et décembre 2015, 461 personnes en situation de handicap ont signé un contrat en alternance (248 contrats de professionnalisation et 213 contrats d'apprentissage) (*source : Agefiph, les chiffres de l'emploi et du chômage*). Ce chiffre pourrait toutefois être sous-évalué car il ne prend en compte que les contrats primés par l'Agefiph.

Le poids des travailleurs en situation de handicap reste très inégal selon les dispositifs concernés : allant de 0,6 % pour les contrats d'apprentissage à 24 % pour le dispositif "compétences clés". Cela souligne ainsi les marges de progrès qu'il reste à engager pour développer l'accès des

Des entrées sur le marché du travail qui restent fragiles

Plus que le reste de la population au chômage, les DEBOE ont pour principales caractéristiques d'être :

- Agés de 50 ans ou plus pour 41% d'entre eux (20% pour l'ensemble de la demande d'emploi)
- Davantage exposés au risque du chômage de longue, voire très longue durée. Ainsi, 22 % des DEBOE sont au chômage depuis 3 ans ou plus (15 % du tout public).

De plus, près de la moitié des DEBOE inscrits à Pôle Emploi (49%) se concentrent sur trois principaux domaines professionnels :

- les services à la personne et à la collectivité (24%);
- le support à l'entreprise (14%)
- le transport/logistique (11%)

Entre janvier et septembre 2015, le réseau des Cap Emploi a réalisé 3 559 placements dont pour 16% d'entre eux des contrats en CDI et 16% sont des CDD de 12 mois et plus. Il reste cependant que 41% des contrats signés sur cette période sont des contrats de moins de 3 mois. Sur la même période, 1 634 contrats aidés ont été signés.

CHIFFRES CLEFS

- **Les BOE inscrits au chômage en Pays-de-la-Loire à fin septembre 2015**

28 091 BOE inscrits au chômage à fin septembre 2015, soit 8,8 % de la demande d'emploi en fin de mois (catégorie ABC, c'est-à-dire les personnes tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

8 % de hausse du chômage pour les BOE en un an, contre 6,9% pour le tout public

Comparativement aux autres demandeurs d'emploi, les BOE sont :

- plus âgés (respectivement 21 % et 42 % ont 50 ans et plus);
- moins diplômés (15 % pour les niveaux Vbis et VI contre 23 % pour les BOE);
- plus exposés au chômage de longue durée (57 % des BOE sont au chômage depuis un an ou plus contre 46 % pour l'ensemble des DE)

- **Un peu plus de 2 000 entrées en formation** parmi les personnes accompagnées par Cap Emploi en 2014 (-6,3% en un an - *tableau de bord du Prith Pays-de-la-Loire - juin 2015*)

- Un peu plus de 1 600 personnes en situation de handicap ont signé un contrat aidé entre janvier et septembre 2015 (emplois d'avenir, contrat unique d'insertion du secteur marchand et non marchand confondus), dont 845 entrées initiales. 4 % pour les emplois d'avenir; 10,6 % de BOE pour les CUI-CIE; 18,8% pour les CUI-CAE

- **3 559 placements** réalisés par le réseau des Cap Emploi entre janvier et septembre 2015 (-7% en un an)

- 154 créations d'activité financées par l'Agefiph entre janvier et septembre 2015 (+8 % en un an)

- **928 maintiens dans l'emploi** réalisés par les Sameth entre janvier et septembre 2015 (+28 % en un an) (Source :)

Pour aller plus loin :

→ [Tableau de bord du Prith Pays-de-la-Loire](#) - Juin 2015

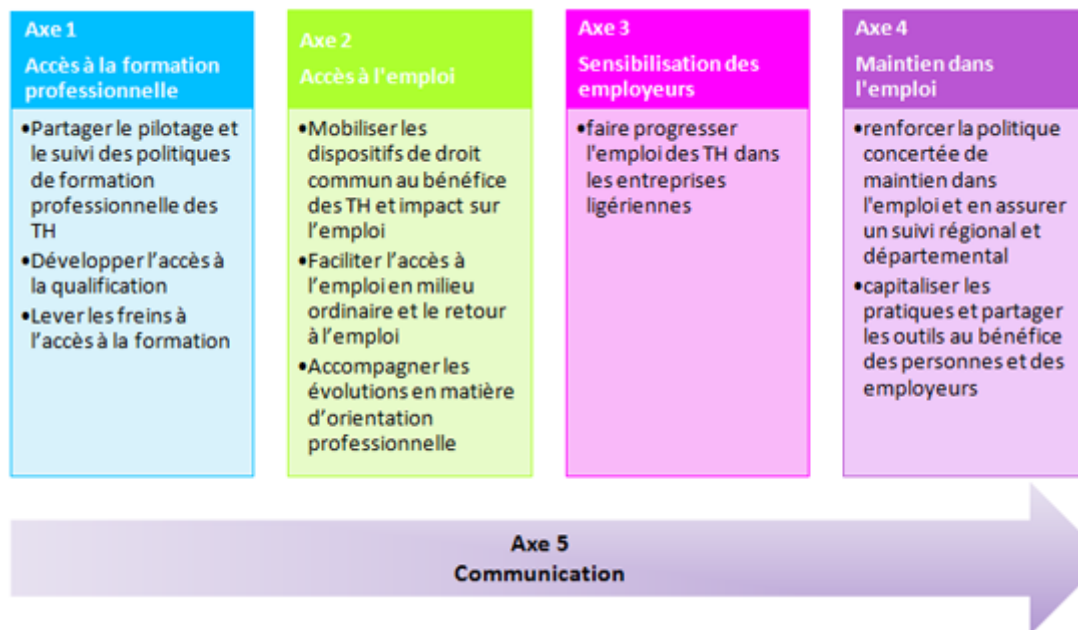
→ [Tableau de bord régional n°30 de l'Agefiph](#) - "Les chiffres de l'emploi et du chômage des personnes handicapées " - Données janvier à septembre 2015

II- Le plan d'actions 2014-2017

Le nouveau plan d'action du Prith défini pour la période 2014-2017 a été élaboré sur la base :

- Des orientations nationales et notamment des objectifs fixés par la Convention Multipartite (novembre 2013) et les orientations du Comité Interministériel du Handicap
- Des perspectives et préconisations issues des actions conduites dans le cadre du Prith 2012-2014
- D'un questionnaire transmis aux acteurs et pilotes du Prith (février 2014) : Questionnaire à destination des acteurs et pilotes du Prith afin de définir les futures orientations du plan d'action du Prith pour la période 2014-2017
- De groupes de travail interinstitutionnels : Réunions de travail interinstitutionnelles pour finaliser le nouveau plan d'actions, entre mars et juin 2014

→ Rappel des priorités du plan d'actions du Prith 2014-2017



Le plan d'actions 2014-2017 du Prith s'est organisé, pour les 4 axes stratégiques, autour d'objectifs précis. Ce sont au total 42 actions inscrites au plan dont 28 avec l'appui de la mission de coordination du Prith (Practhis / Diverséa Conseil).

→ Formation

Le principal enjeu de l'axe Formation est de favoriser l'intégration des personnes handicapées aux dispositifs de droit commun et notamment grâce à :

- Une meilleure connaissance du public en situation de handicap dans les dispositifs de formation
- La professionnalisation des acteurs sur la connaissance de l'offre de formation

Ainsi, un diagnostic régional Emploi-Formation des travailleurs handicapés complété par des [portraits départementaux](#) ont été finalisés et communiqués au comité de pilotage du Prith. Ce

intégrant un volet travailleurs handicapés.

Une action d'analyse de parcours également inscrite au plan d'action du Prith, pilotée conjointement par l'Agefiph et la Région. Cette étude complètera une étude plus large menée par le conseil régional. Dans un objectif de favoriser le passage de pré-qualification à qualification, les stagiaires en situation de handicap seront interrogés sur leurs parcours de formation afin de pouvoir identifier les éléments facilitateurs d'un parcours complet de formation et les freins qui ont fait obstacle à leur projet de formation.

La professionnalisation des acteurs est un objectif partagé par les institutions et a pris la forme de 2 actions - prioritaires - inscrites au plan d'action du Prith :

- Un recensement des actions de formation sur la thématique du handicap complété par une identification des besoins non couverts
- L'organisation d'une [journée de professionnalisation sur le thème "Accompagner l'insertion professionnelle des personnes souffrant de handicap psychique"](#), journée organisée le 28 janvier 2016. Cette journée s'adressait plus particulièrement aux référents handicap des organismes de formation, aux référents de structures d'accompagnement du public en insertion, aux référents handicap des entreprises...

→ **Emploi**

Lors des consultations préalables à la définition du plan d'action 2014-2017, le sujet de **[l'accompagnement des personnes présentant des troubles psychiques](#)** a fait l'objet de nombreuses remontées aussi bien sur le volet accès à la formation et à l'emploi que sur le volet intégration en entreprise et maintien en emploi.

En complément du recensement des outils/dispositifs disponibles sur les territoires afin d'accompagner les personnes en situation de handicap psychique, l'étude a permis d'aborder avec les acteurs les problématiques liées :

- A l'articulation entre l'offre de soins et l'offre d'accompagnement socioprofessionnel
- Aux ruptures de parcours
- Aux représentations sur le handicap psychique

Cette [étude](#) a fait l'objet d'une restitution lors de la journée thématique "Accompagner l'insertion professionnelle des personnes présentant des troubles psychiques" organisée le 28 janvier 2016 ainsi que lors de l'instance départementale de Maine-et-Loire du 24 novembre 2015.

Une enquête de grande ampleur a été lancée en janvier 2016 sur le sujet de **[l'orientation et l'admission en EA/Esat](#)**. 3 objectifs sont visés :

- Améliorer la connaissance à l'échelle de la région des processus d'entrée et de sortie des Esat et des EA
- Identifier les freins et leviers à la mobilité (entrée et sortie)
- Partager les réflexions comme les bonnes pratiques dans la perspective d'améliorer les flux d'entrées et de sorties et plus particulièrement en direction du milieu ordinaire.

Un questionnaire a été adressé aux 81 Esat et 56 EA de la région Pays-de-la-Loire. Ces travaux seront complétés par les contributions des MDPH de la région sur le volet Evaluation (Evaluation d'une demande d'orientation en Esat / de préconisation en EA).

Enfin, l'organisation d'un séminaire avec pour thématique l'insertion des jeunes en situation de handicap est prévue au cours de l'année 2016. Cette rencontre d'une journée s'adresse aux acteurs en charge de l'insertion des jeunes, acteurs spécialisés ou non dans le champ du handicap. Cette journée s'articulera autour de tables rondes et d'ateliers d'échanges de pratiques. La date définitive sera communiquée rapidement.

→ Sensibilisation des employeurs

L'organisation de rencontres Employeurs sur le sujet du handicap a permis de sensibiliser près de 300 entreprises et a pris des formes très différentes :

- [Des matinées employeurs en Mayenne](#) au mois de Mars 2015 qui ont abordé les questions relatives au recrutement et au maintien de personnes en situation de handicap, à l'accueil de stagiaire handicapé, au recours à la sous-traitance auprès du milieu protégé...
- [Un salon Employeurs et Handicap en Loire-Atlantique](#) le 27 Avril 2015 où les entreprises ont pu rencontrer les partenaires de l'obligation d'emploi handicap, les EA et Esat du département, les structures d'intérim et leurs missions handicaps.
- [Des soirées de sensibilisation en Maine-et-Loire](#) organisées entre mars et novembre 2015 dans 4 villes du département (Cholet, Saumur, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Segré). Le bilan complet de ces 4 manifestations est disponible sur le site du Prith Rubrique [Nos Actions / sensibilisation des employeurs / Réalisations et ressources](#)

→ Maintien dans l'emploi

Les séminaires Maintien dans l'emploi sont devenus des rendez-vous annuels incontournables pour les acteurs du maintien dans l'emploi, et sont organisés sur chacun des départements. Pour la période août 2014 - janvier 2016, nous retrouvons des thématiques communes sur certains départements dont :

- [la Formation comme outil du maintien](#), thématique d'actualité avec la mise en oeuvre de la réforme de la formation professionnelle
- [les conséquences juridiques de l'inaptitude](#)
- La thématique du [maintien des personnes ayant un handicap psychique](#) fait l'objet d'un séminaire d'une journée complète en Maine-et-Loire et fera l'objet du prochain séminaire maintien de Vendée.

| Département | Edition | Périodes | Thèmes | Participants |
|-------------|------------------|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 44 | 3 ^{ème} | Janvier 2015 | « Vieillesse et maintien dans l'emploi » | 135 |
| | 4 ^{ème} | Janvier 2016 | "La formation, une solution pour le maintien dans le maintien dans l'emploi des salariés" | 130 |
| 49 | 8 ^{ème} | Septembre 2015 | « Maintien et Handicap psychique » | 125 |
| 53 | 4 ^{ème} | Novembre 2015 | « La formation, un levier pour le maintien dans l'emploi » | 43 |
| 72 | 3 ^{ème} | Novembre 2015 | « Le maintien dans l'emploi : une dynamique collective » | 52 |

Plus d'informations sur les séminaires maintien dans l'emploi : [espace privé du site du Prith](#) Rubrique Documents de pilotage

Les prochains séminaires maintien dans l'emploi du Prith :

- 26 janvier 2016 : Loire-Atlantique à Saint-Herblain
- 25 mars 2016 : Vendée à La Roche-Sur-Yon

L'enquête sur le **Devenir des salariés ayant eu un avis d'inaptitude** initiée en 2014 entre dans sa phase de restitution auprès des SST ayant pris part à l'enquête. Conduite avec l'appui de 5 SST ligériens (SSTRN, Amebat, SMIES, SMIA, SMIEC), elle a permis d'analyser plus de 200 situations de salariés ayant fait l'objet d'une procédure d'inaptitude au cours du 1er semestre 2014. Ce sont au total 44 médecins du travail qui ont pris part à l'enquête.

Afin d'accéder à l'espace privé du site www.prith-paysdelaloire.org, veuillez vous adresser à la coordination du PRITH en envoyant un mail à c-foucher@practhis.asso.fr pour obtenir un identifiant et un mot de passe.

www.prith-paysdelaloire.org



contact.prithpdl@practhis.asso.fr

[S'abonner à la newsletter du Prith Pays-de-la-Loire](#) / [Se désabonner](#)